

**AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL D'OCCITANIE**  
art. L.411-2 du code de l'Env

Référence de la demande : n°2021-00836-051-001

Dénomination du projet : Formation SETE Moulis Reptiles/Amphibiens

Bénéficiaire (s) :

- Olivier GUILLAUME Chargé de Recherche CNRS à la SETE
- Olivier CALVEZ Ingénieur d'étude CNRS à la SETE
- Albert MARTINEZ SYLVESTRE Vétérinaire au CRARC à Masquefas en Espagne
- Jérémie SOUCHET - Docteur es science OFB
- Audrey TROCHET - Chargé de mission Société Herpétologique de France

Lieu des opérations : Moulis (09)

Espèces protégées concernées :

- Caloriton des pyrénées- Calotriton asper
- Lézard des murails - Podarcis muralis
- Lézard vivipare - Zootoca vivipara

**MOTIVATION ou CONDITIONS**

**Au vu des buts poursuivis par cette formation, des modalités de manipulation, des effectifs capturés, de la période d'intervention et de la qualité des encadrants, le CSRPN Occitanie donne un avis favorable**

**Références complémentaires éventuelles :**

**AVIS : Favorable [ X ]                      Favorable sous conditions [ ]                      Défavorable [ ]**

Présidence du CSRPN [ ]  
Présidence du GT ERC/DEP [ X ]

Fait le : 07/09/2021.

Nom : Michel Bertrand  
Signature :

